



Question

Des salariés d'une entreprise de service, dont j'assure la surveillance médicale, sont amenés à se déplacer en clientèle avec un ordinateur portable. Le CHSCT me demande entre le sac

à dos et le cartable à roulettes, lequel des deux doit être prescrit pour améliorer les conditions de travail ?

Les salariés itinérants doivent se déplacer avec un ordinateur portable de 3,5 kg environ, un chargeur mais aussi un dossier de moins de 1 kg et divers accessoires pesant 2 kg. En tenant compte des effets personnels qu'ils emmènent avec eux le poids moyen transporté est de 6,5 kg ± 0,5 kg.

Réponse

Vous nous avez contacté afin d'apporter une réponse ergonomique à cette attente : quel type de sac choisir pour des salariés amenés à transporter ordinateur portable et effets personnels, pour un poids moyen d'un peu plus de 6 kg, dans leur déplacement professionnel ?

Il n'existe pas de réponse type, en revanche voici quelques données vous permettant d'aider les salariés à choisir la solution la plus appropriée.

Une analyse ergonomique permettrait d'évaluer les situations réelles de travail et aider à établir des critères

de choix. Au-delà de la masse unitaire transportée, quelles sont les distances moyennes parcourues ? Quels types de terrain parcourent-ils ? Doivent-ils monter et descendre des escaliers ? À quelle fréquence doivent-ils porter leur matériel ?

Si les distances sont importantes, supérieures à 20 m et répétées plusieurs fois par jour sur des terrains non accidentés (sols stables, sans escaliers...), le cartable à roulettes peut-être approprié s'il est léger avec des roues bien adaptées. Pour éviter une position articulaire défavorable de l'épaule associée à une torsion du tronc, il faut que la prise de la poignée se fasse l'avant-bras en pronation, le coude en légère flexion et la main placée au niveau de la cuisse.

Le sac à dos peut retenir l'attention des plus jeunes, il serait plus adapté si les distances parcourues sont importantes sur des terrains accidentés. Il conviendrait de rappeler aux salariés qui opteraient pour cette solution que le sac à dos doit être porté avec les deux bretelles.

Ainsi il apparaît plus important d'aider les salariés à faire le choix le plus adapté à leurs situations de travail, en leur donnant quelques conseils d'utilisation du matériel choisi. Cartable à roulettes ou sac à dos sera utilisé avec efficacité si les salariés participent activement au choix de leur matériel et, dans la situation présente, s'ils peuvent bénéficier de ces deux aides techniques.

Jean-Pierre Zana, département Expertise et conseil technique, INRS